



# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Nombre de membres

du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres

qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **40**

- représentés : **4**

TOTAL **44**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

#### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERTHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DINSHHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> -
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe	
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		

#### Membres représentés :

Mme Véronique ELO

ayant donné procuration à M. Julien HAEGY

Mme Solène HOEHN

ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET

M. Alain VON WIEDNER

ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER

M. Nicolas WEBER

ayant donné procuration à M. Laurent FURST

#### Membres excusés :

M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM

Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERTHASLACH

#### Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : FINANCES ET BUDGET – FIXATION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS : TARIFS DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT, A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026**

**N° 25-81**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 24-93 du 19 décembre 2024, fixant les tarifs de la redevance d'assainissement pour l'exercice 2025 ;

**VU** la projection prévisionnelle des dépenses pour l'exercice 2026 du Budget Annexe « ASSAINISSEMENT », tenant compte de l'amortissement technique et financier des biens ;

**VU** le programme prévisionnel des travaux à réaliser en 2026, mais aussi sur les exercices ultérieurs ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 27 novembre 2025, suggérant une réévaluation des tarifs de la redevance d'assainissement selon l'inflation de l'année 2025 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
fixe**

pour l'exercice 2026, la redevance d'assainissement – tarif binôme, qui se traduit par les quotités suivantes :

<b>Part proportionnelle € H.T./m<sup>3</sup></b>		<b>Part fixe € H.T./an</b>
<b>Tarif domestique</b> Tarif unique en € par m <sup>3</sup>	1,24	64,59
<b>Tarif industriel sans épuration</b> Tarif unique en € par m <sup>3</sup>	0,98	

**précise**

que, pour la Commune de HEILIGENBERG, les abonnés désormais raccordables sont assujettis au tarif de la redevance d'assainissement relevant du droit commun susmentionné,

**rappelle**

le dispositif transitoire de la Commune de HEILIGENBERG, en ce qui concerne les rejets d'assainissement collectés et non traités en station d'épuration,

**procède**

à son ajustement en le fixant à 0,65 € H.T. le m<sup>3</sup>,

**souligne**

par ailleurs, que les contributions fiscales pour l'évacuation des eaux pluviales seront fixées lors de l'approbation du Budget Primitif de l'Exercice 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Laetitia MARTZ

Le Président,

Laurent FURST



Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 12 décembre 2025
- publication sur le site internet le : 12 décembre 2025

**Acte à classer****DE-25-81****1                    2                    3                    4**

En préparation

En attente retour  
Préfecture

&gt; AR reçu &lt;

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-12-12T11-20-14.00 ( MI266111507 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20251211-DE-25-81-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - FIXATION DES TARIFS DE FINANCES  
PUBLICS : TARIFS DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT,  
A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026

Date de décision : 11/12/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [25-81\\_FBFIXATION TARIFS  
REDEVANCE ASSAINISSEMENT AU  
1ER JANVIER 2025.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/12/25 à 11:20

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 12/12/25 à 11:20

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 12/12/25 à 11:25